

cgp
Entreprises

Conseil en Financement du Développement

FINANCE & STRATÉGIE
Experts financiers d'entreprise



cgp

Entreprises

NOTRE MÉTIER



- ✗ Depuis 2006, CGP Entreprises accompagne ses clients pour **optimiser** la part du financement public dans le financement de leurs investissements.
- ✗ Qu'il s'agisse des Fonds **Européens, nationaux, régionaux ou des EPCI**, CGP Entreprises met son expertise au service des PME et des Grands Groupes pour mettre en place une stratégie globale de financement de leurs investissements :



Immobilier



Recrutement



Matériel



Export



Innovation

Notre expérience dans la mobilisation de fonds publics et notre connaissance de la Réglementation Européenne nous permettent d'identifier **l'ensemble des dispositifs pertinents et adaptés** à chaque projet et à la typologie de l'entreprise.

Nous déterminons avec le client la stratégie de financement à mettre en œuvre : subventions, avances remboursables, crédits d'impôts, exonérations...

NOTRE ORGANISATION

PRÉSENTATION

INTERFACE
INSTRUCTION

GESTION
VERSEMENTS



IDENTIFICATION

MONTAGE DU
DOSSIER

ASSISTANCE

SUIVI



NOS VALEURS D'ENGAGEMENT

OPTIMISATION

SÉCURISATION

ACCOMPAGNEMENT

CONFIANCE

cgp
Entreprises

ON TRAVAILLE MAIN DANS LA MAIN



Qu'est-ce qu'une aide publique ?

Un acte qui procure un avantage individuel, une amélioration par rapport aux conditions du marché, à l'entreprise bénéficiaire.

⇒ Plusieurs formes : subvention, prêt ou Avance Remboursable, rabais sur le prix de vente ou le prix de location d'un bien immobilier ou foncier.

→ Les conditions générales d'attribution

- respect du droit communautaire : prime sur le droit national, notion d'aide illégale,
- pour la création d'activité ou l'extension d'activité,
- avec l'exigence de contreparties réelles,
- formalisée par une convention,
- pour le développement d'une entreprise saine.

× « En matière d'aides au entreprises, tout ce qui n'est pas expressément autorisé est interdit ! »



➤ **Une Réglementation Européenne**

- dense, complexe et contraignante
- fixe les bénéficiaires (Grands groupes, PME, PE, TPE, secteurs d'activité) et le niveau des aides

➤ **Un droit interne: Art L1511-3 code général des collectivités territoriales**

- détermine l'autorité compétente et les modalités de mise en œuvre

➤ **Des interventions de L'Europe, de l' ETAT , des Conseils Régionaux, des Communautés d'Agglomérations**

- sur des assiettes différentes
- avec des règles d'éligibilité et des taux différents





- ✗ **Solliciter les collectivités en amont des projets d'investissement: Respect du principe de l'incitativité**
- ✗ **Tout ne dépend pas des collectivités ! Chaque cas est différent**
- ✗ **Entreprise saine et à jour de ses obligations fiscales et sociales**
- ✗ **Les logiques de projet ont succédé aux logiques de guichet**



✗ **Impossibilité d'établir une liste exhaustive**

✗ **Plus de 6000 dispositifs en France !**

- Aides à l'investissement immobilier et matériel
- Aides à la recherche et innovation
- Aides à l'export
- Aides en matière de propriété industrielle
- Aides liées à l'environnement....

cgp
Entreprises

ET EN BRETAGNE ?

- L'investissement matériel est soutenu selon des modalités spécifiques selon la taille de l'entreprise, sa localisation et la nature de son activité : SUBVENTION et ou/ AVANCE REMBOURSABLE

Région Bretagne



Rennes Métropole



Europe (IAA)



cgp
Entreprises



- L'investissement immobilier soutenu sur le territoire de Rennes Métropole:

Taux d'intervention variable suivant la taille de l'entreprise et l'augmentation de l'effectif lié au projet





- Le recrutement à l'Export

- Le VIE (30%)
- L' assistant EXPORT OU Le Cadre EXPORT (30% limité à 20 K €)
- La traduction de supports de communication (30 % limité à 9 K €)





- LA R&D ET L'INNOVATION

- Deux notions différentes donc des solutions différentes
- Des opportunités différentes selon le périmètre du programme: que cherche t'on à financer une phase d'étude, un programme de recherche, un brevet...?

BPI/ REGION BRETAGNE/ ADEME

- Les aides fiscales :le CIR et le C2I

ETAT



S'IL FALLAIT RETENIR DEUX OU TROIS IDEES



Trouver le bon financement :

- Formalisme
- délai instruction
- Conditions de versement: avance sur programme ou sur facture acquittée

...Pour le bon projet :

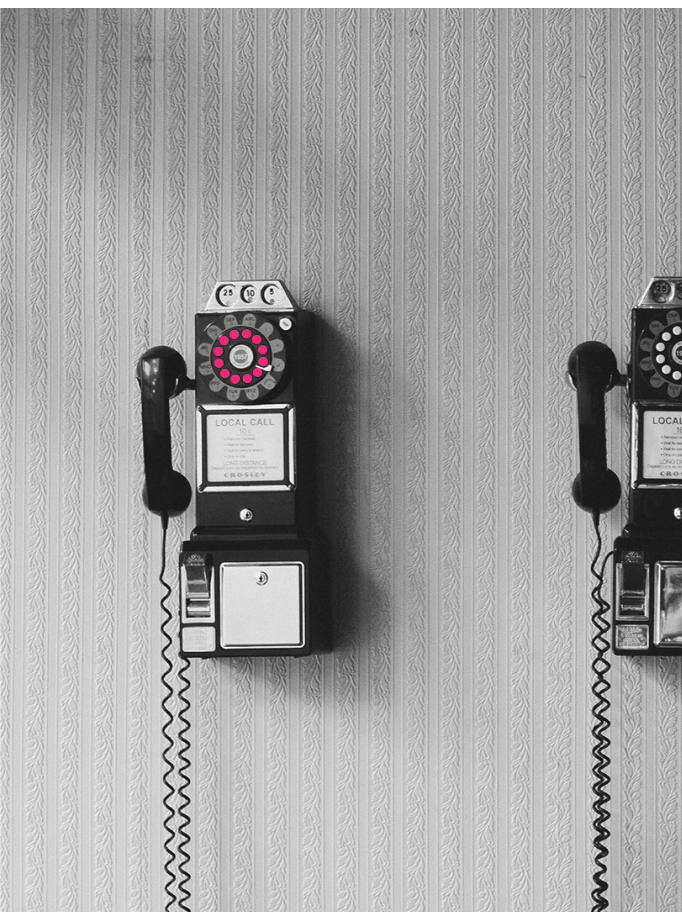
- Arbitrer entre trouver le financement pour la totalité du programme ou pour une phase : cas du financement de l'innovation

Se poser la question des contreparties : quelles obligations, quels engagements...

- Emplois
- Mode de financement ou montage juridique: cas des SCI, du Crédit bail
- Publicité
- Confidentialité: projets collaboratifs, innovation



POUR NOUS CONTACTER ET ECHANGER...



Immeuble le Papyrus
29 Rue de Lorient
35000 RENNES
cgpentreprises.fr

02 99 33 91 47

Céline MOREAU
celine.moreau@cgpentreprises.fr
06 07 60 37 39